

Devenir Référent Harcèlement : Prévention et Action



Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min
+ prix appel

REF : LF4863

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation, bien que des connaissances de base en droit du travail et en gestion des ressources humaines soient recommandées.

Durée 7h

Profil Animateur

Le formateur est un expert en gestion des ressources humaines et en droit du travail, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux. Fort d'une expérience significative dans l'accompagnement des entreprises, il utilise des méthodes pédagogiques interactives pour engager les stagiaires et faciliter l'apprentissage.

Public visé

Référents désignés au sein du Comité Social et Économique (CSE) ainsi que par l'employeur dans les entreprises de plus de 250 salariés. Cette formation est aussi destinée aux responsables des Ressources Humaines et aux managers souhaitant prévenir et gérer efficacement les cas de harcèlement au travail.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de doter les participants des compétences nécessaires pour identifier, prévenir, et gérer les cas de harcèlement au travail. Formation en réponse à l'application de l'article 5 de la loi avenir professionnel du 05 septembre 2018.

Programme

La formation couvre un large éventail de sujets relatifs au harcèlement au travail, incluant la définition et les différents types de harcèlement, les cadres légaux et réglementaires, la mise en place d'une politique de prévention au sein de l'entreprise, les mécanismes d'alerte et de signalement, la gestion des situations de crise, le soutien aux victimes, ainsi que le rôle et les responsabilités du référent harcèlement. Des études de cas, des mises en situation et des échanges de bonnes pratiques permettront d'ancrer la théorie dans des situations concrètes.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

www.jetrouvemaformation.com

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP